

lorsque, quelques jours auparavant, il avait su que, *par ordre*, l'avocat général, que pendant longtemps il avait honoré de sa bienveillance, avait omis de prononcer même son nom dans son discours de rentrée. « Je n'ai pas encore eu le courage, écrivait-il à cet égard à l'un de ses anciens collègues, d'affronter la lecture du discours de Baudouin ; *je le réserve pour ni'endormir; ce soir, si j'en ai besoin.* » Ce discours, en effet, est des plus médiocres; il a pour sujet, je crois, *le secret des lettres*. Pour faire sa cour au Pouvoir, l'auteur l'a félicité d'avoir toujours su respecter le secret des correspondances privées, tandis qu'il est de notoriété publique que bien des lettres n'arrivent pas à certains destinataires, ou sont gauchement refermées, et que le ministre des Postes a dû, lui-même, faire à la tribune le triste aveu de l'existence d'un *cabinet noir*.

M. Baudrier, du reste, aimait les hommes d'action qui ne prennent pas pour de *la sagesse* le fait de laisser, sans protestation, les iniquités dont ils sont victimes parfois, et plus souvent témoins, et qui n'attendent pas, dans un abri, qu'un soliveau tombe du ciel. Ainsi il mandait à l'un de ses amis, en novembre dernier: «Je vois que vous cherchez un moyen de tuer le temps, pour le moment, hélas! prochain où vous allez aussi rentrer dans la vie privée. Les occasions d'exercer votre verve ne vous manqueront pas. Continuez cette lutte courageuse et sans merci. Vous avez tous les applaudissements de vos amis. »

Ce ne fut pas seulement au Palais que M. le président Baudrier sut se faire une situation distinguée. Plus d'une grande administration le rechercha pour se l'attacher et lui demander le concours de ses lumières et de son expérience. Ainsi, l'administration des hospices, fidèle à ses traditions qui veulent que, constamment, des membres de la magistrature siègent dans ses rangs, l'appela au milieu d'elle en 1858. Je ne dirai pas les nombreux services qu'il y rendit, le dévouement dont il fit preuve pendant onze ans; on peut en juger, entre autres, par son mémoire sur la fondation *David Comby* qu'il publia en 1867. L'administration des hospices, reconnaissante quoique composée en partie d'éléments autres que ceux choisis du temps de M. Baudrier, s'est souvenue cependant de lui le jour de ses funérailles, et, autour de son cercueil, on